

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 4028)
(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
le Gouvernement-----
ARTICLE 31

I. Dans l'État A, modifier les évaluations de recettes comme suit :

I. - BUDGET GÉNÉRAL

		3. Prélèvements sur les recettes de l'État	
		31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	
Ligne	3124	Dotations de garantie des versements des fonds départementaux de taxe professionnelle	425 231

II. Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

(En millions d'euros)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	360 385	376 152	
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	85 438	85 438	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	274 947	290 714	
Recettes non fiscales	15 857		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	290 804	290 714	

<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	74 457		
Montants nets pour le budget général	216 347	290 714	- 74 367
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants	3 310	3 310	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	219 657	294 024	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	2 045	2 041	4
Publications officielles et information administrative	200	187	13
Totaux pour les budgets annexes	2 245	2 228	17
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	23	23	
Publications officielles et information administrative	»	»	
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	2 268	2 251	17
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	63 614	64 053	- 439
Comptes de concours financiers	102 840	106 945	- 4 105
Comptes de commerce (solde)	xx		114
Comptes d'opérations monétaires (solde)	xx		68
Solde pour les comptes spéciaux	xx		- 4 362
Solde général	xx		- 78 712

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de traduire dans l'état A annexé et le tableau relatif à l'équilibre du budget de l'État la diminution de 31 millions d'euros du prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales « Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle » suite au rétablissement en seconde délibération de l'article 14 ter du présent projet de loi de finances.

Le déficit prévisionnel du solde général de l'État en 2012 est maintenu à 78,7 milliards d'euros.